

République Française
Département : BAS-RHIN
Arrondissement : Haguenau

COMMUNE DE SCHIRRHOFFEN

Séance du Conseil Municipal du mardi 29 septembre 2026

Délibération N° DE_044_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	12	15
Date de la convocation : 24/09/2026		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-neuf septembre deux mille vingt-six, à 19 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (salle de conseil), sous la présidence de Monsieur Lionel DOLT.

Présents : Monsieur Lionel DOLT, Monsieur Barthélémy MATTER, Madame Monique FURST, Madame Huguette HAASSER, Madame Christine HEITZ, Monsieur Frédéric LABEYS, Monsieur Christophe FUHRMANN, Monsieur Jérôme ROYER, Madame Audrey SCHUH, Madame Nadia HARTEY, Monsieur Olivier SCHMITTER, Monsieur Nicolas GENTNER

Représentés : Madame Perrine DELVART représentée par Madame Christine HEITZ, Madame Fanny FURST représentée par Madame Audrey SCHUH, Monsieur Frédéric BEMMANN représenté par Monsieur Jérôme ROYER

Absents :

Excusés :

Objet : Mise en place du dispositif "Panneau Pocket"

Monsieur le Maire donne la parole au conseiller municipal Jérôme ROYER qui présente le dispositif PanneauPocket, une application mobile permettant aux citoyens d'être informés et alertés en temps réel des événements et informations de leur commune.

Considérant que la société CWA Entreprise propose à la commune de Schirrhoffen, plusieurs formules d'abonnement au dispositif PanneauPocket ;

Considérant que l'abonnement standard comprend notamment la publication illimitée d'informations et d'alertes, des statistiques, des passerelles avec le site internet, les panneaux lumineux et les réseaux sociaux, ainsi qu'une formation et une assistance ;

Considérant que les différentes formules proposées sont les suivantes :

Abonnement d'un an : 195 € TTC ;

Abonnement de deux ans : 390 € TTC, avec un trimestre supplémentaire offert ;

Abonnement de trois ans : 585 € TTC, avec un semestre supplémentaire offert ;

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Le Tribunal Administratif de Strasbourg peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Option extension Panneau Pocket+ : supplémentaire de l'abonnement standard pour créer des modules personnalisés : 100 € TTC pour 12 mois

Entendu les explications de Jérôme ROYER,

Après en avoir délibéré

Le Conseil Municipal
A l'unanimité des membres présents

DECIDE DE METTRE EN PLACE le dispositif PanneauPocket au sein de la commune de Schirrhoffen afin de renforcer les moyens d'information et d'alerte à destination des administrés.

DECIDE DE RETENIR la formule d'abonnement d'un an à 195 € TTC.

DECIDE DE RETENIR l'option complémentaire « PanneauPocket+ sur un an à 100 € TTC.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis correspondant à la formule retenue ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre et au renouvellement du dispositif.

Monsieur Nicolas GENTNER
Secrétaire de séance



Monsieur Lionel DOLT
Le Maire

